

Les sociétés : pratique au quotidien des formalités

Niveau : Pratique courante

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

Public concerné

collaborateurs débutant en formalités commerciales

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Effectuer les formalités nécessaires à chaque étape de la vie d'une société
- Compléter les imprimés
- Rédiger les différentes insertions
- Réunir les pièces nécessaires et les déposer auprès de l'organisme concerné

Contenu

Introduction

Les personnes concernées

- Les sociétés
- Le commerçant

Les organismes concernés

- Tribunal de commerce
- Centre des formalités des entreprises (CFE)
- Chambre des métiers

Constitution de la société SARL

- Les documents réunis pour le ou les gérants
- Les formalités après signature

Constitution de la société SCI (société civile immobilière)

- Les documents réunis pour le ou les gérants
- Les formalités après signature

Modification de la société

- Modification statutaire (transfert de siège, change de dénomination sociale, modification de parts sociales, nantissement de parts de société, mutation et les formalités)
- Modification non statutaire la plus courante : modification de gérance, fin de vie sociale, dissolution de société, clôture de la liquidation, radiation de société

Prérequis :

- Maîtriser la vérification des actes, la délivrance de copies d'actes, l'orientation fiscale des actes de prêt des actes

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation